

VINGT-HUITIÈME RÉUNION ANNUELLE

Le samedi 16 novembre 2024 à 9 h
Siège social

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

en personne : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Lorek, V. Mauro, V. McCullough, S. Payeur, J.-P. Pelletier, M. Perreault
par vidéoconférence : M. Lovenuk, M. Oakes

Élèves conseillères : I. Belda-Wright, C. Pye

Administration : R. Brunelle Crupi, A. Debruyne, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque, G. Beauce

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Reconnaissance du territoire

Mme Mireille Major-Levesque, direction de l'éducation, débute la réunion à 9 h avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Célébration de prière

Mme Major-Levesque anime la célébration de prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no A-28-01 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Oakes

QUE l'ordre du jour de la 28^e réunion annuelle du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le samedi 16 novembre 2024 soit approuvé, tel que présenté.

Adoptée

3. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Résolution n^o A-28-02 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme Roxanne Brunelle Crupi et Michelle Ebert scrutateurs aux élections à la présidence et à la vice-présidence du Conseil.

Adoptée

Résolution n° A-28-03 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate les scrutateurs d'élections à détruire les bulletins de vote suivant l'annonce du résultat du vote à la présidence et du vote à la vice-présidence du Conseil.

Adoptée

4. ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE

Mme Major-Levesque ouvre les nominations à la présidence.

Conseillère Mauro propose la nomination de Conseillère Gleeson et Conseillère Payeur l'appui.

Conseillère Lorek propose la nomination de Conseillère Grunerud et Conseiller Pelletier l'appui.

La direction de l'éducation demande à trois reprises s'il y a d'autres mises en candidature. Elle déclare la période des nominations close.

Conseillère Grunerud décline la nomination. Conseillère Gleeson accepte la nomination et est élue par acclamation au poste de présidence.

Résolution no A-28-04 proposée par Conseillère McCullough, appuyée de Conseillère Payeur

QUE Conseillère Gleeson occupe le siège de la présidence pour la période du 16 novembre 2024 au 14 novembre 2025.

Adoptée

5. MOT DE LA PRÉSIDENCE ÉLUE

Conseillère Gleeson exprime sa gratitude envers les membres pour leur confiance renouvelée. Elle souligne son engagement continu à travailler pour le bien-être et la réussite des élèves et des enfants. Maintenant dans sa troisième année de mandat, conseillère Gleeson se dit toujours en apprentissage et encouragée par les progrès et les changements observés.

6. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

Conseillère Gleeson ouvre les nominations à la vice-présidence.

Conseillère Lovenuk propose la nomination de Conseillère Payeur et Conseillère Desbiens l'appui.

Conseillère Lorek propose la nomination de Conseillère Grunerud et Conseiller Pelletier l'appui.

La présidente demande à trois reprises s'il y a d'autres mises en candidature. Elle déclare la période des nominations close.

Conseillère Grunerud décline la nomination. Conseillère Payeur accepte la nomination et est élue par acclamation au poste de vice-présidence.

Résolution n° A-28-05 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Lorek

QUE Conseillère Payeur occupe le siège de la vice-présidence pour la période du 16 novembre 2025 au 14 novembre 2025.

Adoptée

7. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENCE ÉLUE

Conseillère Payeur exprime sa reconnaissance envers les membres pour leur appui. Elle souligne l'importance de leur mission commune, rappelant que les enfants sont des trésors précieux confiés par leurs parents. Elle considère comme un privilège de faire partie de cette équipe engagée et remercie sincèrement ses collègues pour leur confiance.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-SEPTIÈME RÉUNION ANNUELLE TENUE LE 18 NOVEMBRE 2023

Résolution n° A-28-06 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Perrault

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 27^e réunion annuelle tenue le 18 novembre 2023, tel que présenté.

Adoptée

9. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

10. CONSTITUTION DES COMITÉS

Résolution n° A-28-XX proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport Comités du Conseil 2024-2026, tel que présenté.

Adoptée

11. SERVICES BANCAIRES

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, souligne que la transition vers la Caisse Desjardins progresse de manière satisfaisante.

Résolution n° A-28-07 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales transige avec la Caisse Desjardins pour toutes ses transactions bancaires, et ce, jusqu'à avis contraire.

Adoptée

12. SÉLECTION D'UNE FIRME DE VÉRIFICATEURS

Mme Ebert précise que le Conseil entame la deuxième année du contrat issu de l'appel d'offres avec la firme Baker Tilly.

Résolution n° A-28-08 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales retienne les services de la firme de vérificateurs Baker Tilly SNT pour faire la vérification de ses états financiers pour l'exercice 2024-2025.

Adoptée

13. AUTORISATION D'EMPRUNT POUR L'ANNÉE FISCALE 2024-2025

Mme Ebert présente le rapport d'autorisation d'emprunt pour l'année fiscale 2024-2025.

Résolution no A-28-09 proposée par Conseillère Oakes, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport « Autorisation du niveau d'emprunt temporaire pour l'année fiscale 2024-2025 », tel que présenté.

Adoptée

14. RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Mme Major-Levesque présente le rapport annuel pour l'année 2023-2024 et mentionne qu'il sera affiché sur le site Internet suivant l'approbation du Conseil.

Résolution n° A-28-10 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Mauro

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport annuel 2023-2024 de la direction de l'éducation.

Adoptée

15. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

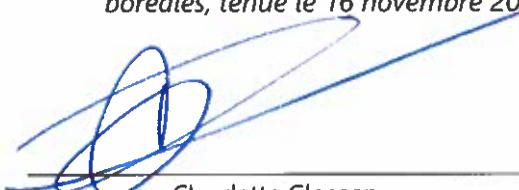
Néant.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° A-28-11 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Payeur

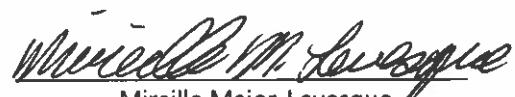
QUE la séance de la 28^e réunion annuelle du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 16 novembre 2024, soit levée à 9 h 43.

Adoptée



Claudette Gleeson
Présidence

/gb



Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation